

## COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DE CONSEIL DU VENDREDI 5 JUIN 2020

Date de la convocation : 29 Mai 2020

### **L'ordre du jour est le suivant :**

- Composition et attribution des commissions municipales
- Désignation des membres de la commission d'appel d'offres
- Désignation d'un correspondant défense (CORDEF)
- Désignation des délégués dans les syndicats et divers organismes extérieurs
- Délégation du Conseil Municipal au Maire de certaines de ses attributions
- Election des représentants du Conseil Municipal au centre Communal d'Action Sociale (CCAS)
- Indemnités de fonction du maire et des adjoints
- Vote des taux d'imposition 2020 des taxes directes locales
- Suivi des travaux et projets en cours
- COVID-19 : décision sur les loyers professionnels
- Redevance d'occupation du domaine public par les ouvrages de transport de gaz-année 2020
- Jury d'assises 2021
- Convention pour la télétransmission des actes réglementaires, budgétaires et de commande publique
- Convention avec l'INSEE pour la transmission par internet des données de l'état civil
- Proposition de l'offre promotionnelle santé communale à la commune
- Délibérations et questions diverses

Présents : BOBINEAU Joël, TOUTAIN Evelyne, SABOURAUD Damien, SPENNATO Fabienne, BONNEAU Stéphane, ALLETRU Sonia, AUGUIN Denise, COLAS René-Louis, LARGETEAU René-Pierre, MIMAULT Claire, NAULET Jean-Pierre, ROMANO Guillaume, ROYER Stéphanie, VASSEAUD Céline.

Excusés : QUELEN Joël

Secrétaire de séance : ALLETRU Sonia

### **1 – COMPOSITION ET ATTRIBUTION DES COMMISSION PRINCIPALES**

Monsieur le Maire, après avoir invité les élus à réfléchir aux commissions dans lesquelles ils aimeraient siéger, propose de procéder à la désignation de leur responsable et des membres.

#### ⇒ Commission finances :

Responsable : Damien SABOURAUD, 2<sup>ème</sup> adjoint

Membres : Stéphane BONNEAU, Stéphanie ROYER, Fabienne SPENNATO, Evelyne TOUTAIN

#### ⇒ Commission voirie – bâtiments – urbanisme – artisanat – commerce – agriculture

Responsable : Damien SABOURAUD, 2<sup>ème</sup> adjoint

Membres : Stéphane BONNEAU, René-Louis COLAS, Jean-Pierre NAULET, Joël QUELEN, Stéphanie ROYER, Fabienne SPENNATO, Evelyne TOUTAIN

⇒ Commission communication – information :

Responsable : Fabienne SPENNATO, 3<sup>ème</sup> adjointe

Membres : Sonia ALLETRU, René-Pierre LARGETEAU, Guillaume ROMANO, Evelyne TOUTAIN

⇒ Commission associations – animations – sport – jeunesse :

Responsable : Stéphane BONNEAU, 4<sup>ème</sup> adjoint

Membres : Sonia ALLETRU, Denise AUGUIN, René-Pierre LARGETEAU, Jean-Pierre NAULET, Damien SABOURAUD, Fabienne SPENNATO, Céline VASSEAUD

⇒ Commission environnement – aménagement :

Responsable : Stéphane BONNEAU, 4<sup>ème</sup> adjoint

Membres : Denise AUGUIN, René-Louis COLAS, René-Pierre LARGETEAU, Jean-Pierre NAULET, Fabienne SPENNATO, Evelyne TOUTAIN, Céline VASSEAUD

⇒ Commission tourisme -patrimoine :

Responsable : Damien SABOURAUD, 2<sup>ème</sup> adjoint

Membres : René-Louis COLAS, Joël QUELEN, René-Pierre LARGETEAU, Guillaume ROMANO, Stéphanie ROYER, Fabienne SPENNATO

⇒ Commission personnel communal :

Responsable : Evelyne TOUTAIN, 1<sup>ère</sup> adjointe et Stéphane BONNEAU, 4<sup>ème</sup> adjoint

Membres : Sonia ALLETRU, Denise AUGUIN, Claire MIMAULT, Fabienne SPENNATO

⇒ Commission affaires scolaires :

Responsables : Evelyne TOUTAIN, 1<sup>ère</sup> adjointe et SPENNATO Fabienne, 3<sup>ème</sup> adjointe

Membres : Stéphane BONNEAU, Damien SABOURAUD, Claire MIMAULT, Guillaume ROMANO, Céline VASSEAUD

⇒ Commission affaires sociales :

Responsables : Evelyne TOUTAIN, 1<sup>ère</sup> adjointe et Fabienne SPENNATO, 3<sup>ème</sup> adjointe

Membres : Sonia ALLETRU, Denise AUGUIN

## **2 – DÉSIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION D'APPELS D'OFFRES**

Monsieur le Maire informe les élus de la composition d'appel d'offres :

-le Maire

-trois membres titulaires

-trois membres suppléants

Après vote et à l'unanimité, sont désignés comme membres de la commission d'appel d'offres :

-Président : Joël BOBINEAU, maire

-délégués titulaires : Damien SABOURAUD, Stéphane BONNEAU, Stéphanie ROYER

-délégués suppléants : René-Louis COLAS, Jean-Pierre NAULET, Evelyne TOUTAIN

### **3 – DÉSIGNATION D'UN CORRESPONDANT DÉFENSE (CORDEF)**

Monsieur le Maire fait lecture de la lettre de la Maison des Communes relatant son rôle. M. QUELEN Joël est désigné comme correspondant défense.

### **4 – DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS DANS LES SYNDICATS ET DIVERS ORGANISMES EXTÉRIEURS**

⇒ Election des représentants à l'agence de services aux collectivités locales (ASCL) devenue (SAPL)

L'agence de services aux collectivités locales de Vendée a pour objectif l'accompagnement exclusif des collectivités locales. Elle peut intervenir pour ce qui concerne : la réalisation d'opération d'aménagement, la réalisation d'opération de construction (bâtiments, voiries...), et toute autre activité d'intérêt général permettant d'accompagner les collectivités dans le domaine de leur politique de développement économique, touristique et immobilière.

Monsieur le Maire informe qu'un représentant et un suppléant de la commune au sein de la SAPL doit être désigné ainsi qu'un représentant de la commune au sein de l'Assemblée spéciale des collectivités actionnaires.

Après en avoir délibéré, les élus décident de désigner

- M Damien Sabouraud, membre titulaire et Mme Claire Mimault, membre suppléant pour représenter la commune au sein de l'assemblée générale.
- Mme Fabienne Spennato pour représenter la commune au sein de l'assemblée des actionnaires

⇒ Election des représentants à e-collectivités

Monsieur le Maire rappelle aux élus que la commune est adhérente au syndicat, et qu'à l'issue des élections municipales, un nouveau délégué doit être désigné. Mme Céline VASSEAUD est désignée comme représentante de la commune au sein d'e-collectivités.

### **5 – DÉLÉGATION DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE DE CERTAINES DE SES ATTRIBUTIONS**

Monsieur le Maire expose aux élus la possibilité de déléguer au maire certaines de ses attributions de l'assemblée. Après délibération, le conseil municipal donne délégation au maire, pour toute la durée du mandat, les attributions suivantes :

-prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants lorsque les crédits sont inscrits au budget à hauteur de 4 000 euros hors taxes.

-de décider la conclusion et la révision du louage de choses pour une durée n'excédant pas douze ans.

-de passer les contrats d'assurance et accepter les indemnités de sinistres y afférentes.

-de créer, modifier ou supprimer les régies comptables nécessaires au fonctionnement des services municipaux.

-de prononcer la délivrance et la reprise des concessions dans les cimetières.

-de décider l'aliénation de gré à gré de biens mobiliers jusqu'à 4 600 euros.

-d'exercer au nom de la commune, les droits de préemption définis par le Code de l'urbanisme que la commune en soit titulaire ou délégataire.

## **6 – ELECTION DES REPRÉSENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL AU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)**

Monsieur le Maire informe de la composition du CCAS, à savoir :

- le maire, exerçant la qualité de président

- des membres élus

Après avoir procédé à l'élection à bulletins secrets, et par 14 voix "POUR" sont élus membres du CCAS : Mme Evelyne TOUTAIN, Mme Sonia ALLETRU, Mme Denise AUGUIN, Mme Fabienne SPENNATO

## **7 – INDEMNITÉS DE FONCTION DU MAIRE ET DES ADJOINTS**

Monsieur le Maire rappelle aux élus qu'il appartient au conseil municipal de déterminer les taux des indemnités des élus locaux pour l'exercice de leurs fonctions. Il propose de fixer les taux suivants pour les mandats du maire, du 1<sup>er</sup> adjoint et des 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> adjoints d'où la répartition suivante :

- 51,6% de l'indice brut pour le maire

- 12,40% de l'indice brut pour le 1<sup>er</sup> adjoint

- 9,30% de l'indice brut pour les 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> adjoint et 4<sup>ème</sup> adjoints.

Le conseil municipal décide, à l'unanimité, d'attribuer les indemnités de fonctions telles que présentées.

## **8 – VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2020 DES TAXES DIRECTES LOCALES**

Monsieur le Maire précise que la taxe d'habitation est gelée par l'Etat donc le vote n'est pas utile pour ce taux, et que les taxes foncières ont très peu évoluées depuis plusieurs années. A l'unanimité, les taux sont maintenus pour 2020, soit :

-taxe foncière bâti : 17,32%

-taxe foncière non bâti : 53,93%

## **9 – SUIVI DES TRAVAUX ET PROJETS EN COURS**

Monsieur le Maire rappelle qu'avec l'épisode de confinement, les travaux ont pris du retard.

- **Lotissement « le Village »** : Monsieur le maire explique que certains appels d'offres ont débuté ; le SYDEV a répondu pour le lot « éclairage et réseaux ». La participation communale au câblage et réseau électrique est de 158 134€ TTC. Monsieur le Maire informe les élus que le lot « espaces verts » a été retiré car sera réalisé par la Municipalité (permettant un gain de 71 660€). Le montant total prévisionnel de viabilisation du lotissement s'élève à 314 582,40€ HT (soit 377 498,88€ TTC), sans compter l'achat de terrain. Monsieur le Maire précise que le cabinet Veronneau s'occupera du lancement d'appels d'offres. Des élus se posent la question du prix de vente du m<sup>2</sup> du lotissement ; Monsieur le Maire leur explique qu'il est encore trop tôt pour un chiffrage, le coût total des travaux n'étant qu'estimation.

- **Bâtiments destinés à recevoir un centre de soin et une surface commerciale :** Monsieur le Maire fait remarquer la démolition des bâtiments et relate son entrevue avec l'architecte Thibaud-Pochon, ce mercredi 3 Juin durant lequel les détails pour le sol, la chaufferie / climatisation ont été évoqués. Monsieur le Maire rappelle l'abandon de projet de la MAM et du projet d'installation de la boutique Ca Vaut le Détour. Ayant pris connaissance de la disponibilité d'un local, une esthéticienne a demandé un rendez-vous avec Monsieur le Maire afin de proposer son projet : l'entretien est prévu le lundi 8 juin. Concernant les fouilles archéologiques, Monsieur le Maire précise que l'INRAP pourrait intervenir, selon ses disponibilités, durant le deuxième semestre. Enfin, Monsieur le Maire attend un chiffrage plus précis des travaux d'un économiste.

- **Voirie :** Monsieur le Maire programme une réunion de travail avec les membres de la commission au vendredi 12 juin afin de faire un inventaire du réseau.

## **10 – COVID – 19 : DÉCISION SUR LES LOYERS PROFESSIONNELS**

Monsieur le Maire explique, que pendant la période du confinement, les activités des commerçants de la commune ont diminué. Une proposition de baisse de loyer des professionnels louant des locaux communaux a été appliquée pour le cabinet dentaire, l'ostéopathe, et la psychologue. Monsieur le Maire a pris la décision de ne pas faire payer de

loyer pendant les périodes d'inactivité ; les professionnels ayant repris à des dates différentes, un prorata au nombre de jour d'ouverture sera appliqué pour le mois de mai. Cette action a été menée en relation avec la Communauté de Communes qui possède la compétence économique.

Monsieur le Maire fait part des nombreuses annulations de salle, avec beaucoup de reports pour l'année prochaine.

### **11 – REDEVANCE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC PAR LES OUVRAGES DE TRANSPORT DE GAZ – ANNÉE 2020**

Monsieur le Maire explique qu'il s'agit d'une compensation financière correspondant au passage d'un réseau de gaz au niveau de la Croix Méraud. Montant de la redevance : 141€.

Tous les élus acceptent cette redevance.

### **12 – JURY D'ASSISES 2021**

Par tirage au sort, ont été désignés membres du jury d'assises 2021 (avec la condition d'avoir plus de 23 ans) : LARDENOIS Annie et BOBINEAU Christophe.

### **13 – CONVENTION POUR LA TÉLÉTRANSMISSION DES ACTES RÉGLEMENTAIRES, BUDGÉTAIRES ET DE COMMANDE PUBLIQUE**

Monsieur le Maire explique, que par soucis de rapidité, les différents actes peuvent être transmis par voie dématérialisée.

L'ensemble du conseil accepte la signature de ladite convention.

### **14 – CONVENTION AVEC L'INSEE POUR LA TRANSMISSION PAR INTERNET DES DONNÉES DE L'ÉTAT CIVIL**

Monsieur le Maire explique que la dématérialisation des actes civils permet un traitement plus rapide. Tous les élus valident la signature de la convention avec l'INSEE.

### **15 – PROPOSITION DE L'OFFRE PROMOTIONNELLE SANTÉ COMMUNALE À LA COMMUNE**

Mme TOUTAIN rappelle qu'une convention avait été signée avec AXA afin de proposer un tarif préférentiel sur une mutuelle aux habitants de Mervent. L'ensemble des élus est favorable au renouvellement de cette proposition pour 2020.

## **16 – DÉLIBÉRATIONS ET QUESTIONS DIVERSES**

- **Lotissement « le Clos du Bois »** : En référence à la convention passée en 2008 avec ARCADIAL, Monsieur le Maire fait savoir que la voirie sera restituée à la commune dès la viabilisation de tous les terrains ; ce qui est le cas à ce jour. Les terrains resteraient privés mais les charges futures de l'éclairage, l'entretien de la voirie seront supportées par la commune.
- **École** : Monsieur le Maire résume le protocole mis en place à l'école depuis le 12 mai : suppression de tables, cheminement dans les couloirs, aménagement de la garderie, suppression de jeux et de livres à la bibliothèque, condamnation de sanitaires (1 sur 2). Pour le restaurant scolaire, la séparation des tables a été possible car peu d'enfants y déjeunaient. A compter du lundi 8 Juin, 27 repas seront servis (pour 28 places) ce qui engendré un nouvel aménagement de la cantine et une réorganisation au sein des classes (groupes de classes au lieu de classe entière). Monsieur le Maire précise que le choix de refuser les classes de maternelles a été une décision prise par l'ensemble des maires de la Communauté de Communes de Fontenay le Comte, car la responsabilité des maires est trop engagée. Ce protocole est appliqué et applicable jusqu'au 4 juillet, soit la fin de l'année scolaire. Monsieur le Maire ignore si de nouvelles consignes seront à mettre en place pour la rentrée de 2020. Enfin, Monsieur le Maire termine par la conception des repas : la Municipalité a fait appel à la maison Désiré Frisque (qui occupe les locaux de l'ancien traiteur Rivasseau) car le prestataire ELIOR avait augmenté ses prix (4.19€ HT par repas en temps normal contre 8.33€ HT pour les 20 repas servis depuis la reprise). A compter du jeudi 4 juin, ELIOR reprend la confection des repas pour un montant de 4.75€ par repas, n'impactant de coût supplémentaire pour les familles (la différence sera prise en charge par la commune) ; le retour au plat chaud sera apprécié des enfants.
- **Maison Désiré Frisque** : Monsieur le Maire présente le commerce : il s'agit d'un traiteur dont le siège social se situe à Thouarsais Bouildroux. Lors d'une rencontre avec Monsieur le Maire, il a présenté ses projets : vente de produits locaux, par exemple.
- **Employé communal** : Monsieur le Maire fait savoir que M. Favreau Laurent est en arrêt de travail depuis le 24 avril et doit reprendre son activité le 22 Juin. Monsieur le Maire précise que la période estivale est une période durant laquelle il y a beaucoup de travail, notamment au niveau des espaces verts. Pour répondre à cet accroissement d'activité, une aide pourrait être nécessaire. Monsieur le Maire et les adjoints ont rencontré, ce jour une personne qui correspondrait pour ce poste débouchant sur une période d'essai.
- **Remboursement de frais d'un privé** : Monsieur le Maire rappelle les mésaventures lors du concert à l'église en décembre durant lequel la chaufferie a explosé. Un spectateur avait demandé le remboursement des frais de pressing de son manteau en daim. L'assurance de l'association organisatrice n'ayant pas pris en charge ces frais, la Municipalité se propose de rembourser le pressing. Montant de la facture : 78€.

- **Demande de modification de PLU** : Durant le précédent mandat, plusieurs demandes de modifications ont été demandées ; Monsieur le Maire précise que cela peut être possible à la seule condition que le PLU devienne un PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) ce qui signifierait que la compétence ne serait plus communale. Monsieur le Maire fait savoir qu'actuellement, les demandes concernent la constructibilité de parcelles qui ne le sont pas. Ces demandes sont classées sans suite par le conseil municipal.
- **Achat de panneaux** : Monsieur le Maire rapporte qu'un accident de la route a provoqué la casse du lieu-dit « La Croix Méraud ». L'assurance du conducteur va prendre en charge le changement du panneau. A lieu-dit « Le Cul de Braye », un poids lourd a cassé et arraché un poteau téléphonique ; Monsieur le Maire se demande si la pose d'un panneau de limitation de tonnage sur cette route ne sera pas inutile.
- **COVID-19** : Monsieur le Maire fait le bilan des directives prises pour les agents communaux : traçage au sol de la mairie, don de masques et de visières pour chaque agent. En ce qui concerne les habitants, une distribution de 2 masques par ménage a été organisée. Monsieur le Maire informe les élus que d'autres masques sont disponibles en mairie pour les personnes qui le souhaitent. Monsieur le Maire remercie les bénévoles qui ont confectionné des masques : Mme Baguenard Cécile, Mme Ragot Thérèse et Mme Bodin Nathalie. Leur générosité sera récompensée lors de la cérémonie des vœux en janvier prochain.
- **Antenne relais** : Un élu a rencontré le prestataire de l'antenne prévue au niveau des Combes Noires ; une demande a été soumise pour décaler l'antenne, mais cela incomberait un mât plus haut, et donc des frais supplémentaires pour le prestataire.
- **Camping-cars** : Les permanences des levées de redevances pour les week-ends sont mises en place avec l'ensemble des élus.
- **Budget 2020** : sera voté à la prochaine réunion du 26 Juin.
- **Permanences des élus** : Les adjoints assureront une permanence les samedis matin de 10h30 à 12h, à compter du 6 Juin.
- **Gageonnière** : Un élu demande des travaux de fauchage au niveau des bas-côtés.
- **Parking de la Vallée** : Il a été demandé de réaliser un passage piéton au niveau du parking de la Vallée pour traverser la route. Celle-ci étant départementale, cela est du ressort de l'ARD (Agence Routière Départementale).
- **Voirie** : Des nids de poules ont été constatés sur une portion de la route de la Bironnière.



La séance est levée à 0h30.

**Prochaine réunion de conseil, le vendredi 26 Juin 2020, à 20h30**

**MEMBRES PRÉSENTS**

BOBINEAU Joël

TOUTAIN Evelyne

SABOURAUD Damien

SPENNATO Fabienne

BONNEAU Stéphane

ALLETRU Sonia

AUGUIN Denise

COLAS René-Louis

LARGETEAU René-Pierre

MIMAUT Claire

NAULET Jean-Pierre

ROMANO Guillaume

ROYER Stéphanie

VASSEAUD Céline